
Renvoi au comité d'Instruction publique d'un plan d'éducation républicaine du conseil général de la commune de Rocquemont (Seine-Inférieure), lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'Instruction publique d'un plan d'éducation républicaine du conseil général de la commune de Rocquemont (Seine-Inférieure), lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 161;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19708_t1_0161_0000_2

Fichier pdf généré le 15/07/2019

16

Ils étaient aussi dans nos âmes ces nobles sentiments, et nous n'avons pas craint de les manifester en présence des sicaires et des égorgeurs qui, par leurs cris féroces prétendaient perpétuer le règne détesté de la terreur, sur les débris du trône éternel des deux vertus indestructibles, la justice et l'humanité.

Continuez, dignes représentants, continuez de nous acquérir, s'il est possible, de nouveaux droits à notre sensibilité, à notre estime, à notre admiration.

Le cromwel français, le moderne catilina, l'exécrable Robespierre est tombé sous le glaive vengeur des lois et n'entrave plus notre marche. Encore quelques pas dans la pénible carrière que vous parcourrez avec tant d'énergie, de gloire et de succès. Le peuple que vous avez sauvé conservera vos noms pour être gravés au temple de la gloire, en caractères que ne pourront effacer, ni les injures du temps, ni les efforts combinés des despotes.

Centre de tous les vrais français, nulle association, nul rassemblement, nulle section du peuple, ne doit ballancer la redoutable autorité dont vous êtes dépositaires, sans porter à l'instant, la juste peine de la téméraire entreprise.

Maintenez, jusqu'à la paix, le gouvernement salubre qui nous a arraché des griffes sanglantes des tyrans et de leurs suppôts. Ne laissez aux continuateurs de Robespierre, à ces êtres altérés de sang et d'or, aucun moyen de le tourner contre les amis de la République et qu'ils tombent eux-mêmes dans les filets qu'ils avaient tendu à la paisible innocence, à la faiblesse abandonnée.

Que la justice ne cesse d'être à l'ordre du jour, et son regard perçant déconcertera bientôt les projets liberticides de ces hommes avilis qui font métier de dénonciations extravagantes ou perfides; de ces prétendus patriotes par excellence, qui pour profiter du pillage provoquent les horreurs de la guerre civile, préparent les incendies, aiguissent et enfoncez les poignards.

Citoyens représentants, si vous eussiez promptement substitué le règne de la justice à celui de la terreur, l'être malheureux [illisible] ne devenait une Vendée. Nous vous ferons passer sous peu de jours, le résultat de nos recherches, sur les moyens que ne rougissaient pas d'employer ces appellés pour être nos défenseurs et notre apui.

Vous vous convaincrés, citoyens représentants, que nous mettons autant de tête et d'activité à déjouer les manœuvres criminelles des ennemis de l'intérieur que nos braves soldats en mettent à pulvériser les armées des tyrans, sur nos frontières, que nous n'avons jamais eû que la Convention nationale comme phare, et pour boussole, et que c'est de la Convention seule que nous attendons le triomphe de la liberté et de l'égalité, l'affermissement de la République et les prémices du bonheur qu'elle propose aux générations futures.

Vive la République. Vive la Convention nationale!

Salut et fraternité.

Suivent 10 signatures.

Les membres composant le conseil-général de la commune de Rocquemont, département de la Seine-Inférieure, font hommage à la Convention nationale d'un plan d'éducation républicaine. Ils la félicitent sur son décret relatif aux écoles normales: ils l'invitent à continuer ses glorieux travaux.

Renvoi au comité d'Instruction publique (55).

17

Le conseil-général de la commune de Châlus, département de la Haute-Vienne, annonce à la Convention qu'à la lecture de son Adresse au peuple français, les assistants se sont trouvés pénétrés des plus délicieux sentiments; qu'ils se sont empressés d'en adopter les principes et d'en témoigner leur reconnaissance aux représentants du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (56).

[*Le conseil général de la commune de Châlus à la Convention nationale, Châlus, le 5 brumaire an III*] (57)

A la lecture de l'adresse de la Convention au peuple français, les membres du conseil et les assistants se sont trouvés pénétrés des plus délicieux sentiments, qu'ils se sont empressés d'exprimer par un concert de cris vivement répétés de *vivent nos représentants; honneurs immortels à leurs vertus, à leur sagesse; vive la République triomphante au-dedans comme au dehors*. Et le conseil général a aussitôt arrêté de répondre à la Convention par l'adresse qui suit.

Législateurs,

La France entière vous écoute avec transport: chaque jour vous confirmer la confiance du peuple; chaque jour il apprend à benir la sagesse de vos conseils, et le courage de vos résolutions, dans tous les instants, dans tous les lieux, jusques dans les plus obscures chaumières, il fait entendre les bénédictions qu'il vous adresse.

Dans la journée à jamais mémorable du 9 thermidor, vous avez tout à la fois consolé l'humanité en deuil, et vengé la liberté outragée. La prudence commandant à votre courage fit en quelques heures triompher la République au-dedans comme elle triomphe au dehors; dans cette journée vous avez montré toute la puissance de la Représentation nationale unie au peuple: au cri de *vive la Convention*, les méchants

(55) P.-V., L, 96. *Bull.*, 7 frim. (suppl.).

(56) P.-V., L, 96-97.

(57) C 328 (1), pl. 1446, p. 33. *Bull.*, 7 frim. (suppl.).